

**AVIS PUBLIC**

**ORDONNANCE NUMÉRO 2283, O-2  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 6 mai 2024, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté l'ordonnance numéro 2283, O-2 intitulée : *Ordonnance pour accorder une réduction partielle du tarif applicable pour l'utilisation de la dalle de béton et une réduction totale du tarif applicable pour l'utilisation d'équipements et de services à l'aréna Martin-Brodeur, par Les amis de la bibliothèque de Montréal, dans le cadre du solde de livres annuel, du 28 mai au 20 juin 2024.*

L'ordonnance 2283, O-2 entre en vigueur le 7 mai 2024 et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire. Elle peut également être consultée en tout temps sur le site Internet de la Ville : [montreal.ca/reglements](http://montreal.ca/reglements).

Montréal le 7 mai 2024.

**La Secrétaire d'arrondissement**

**Guyline Champoux, avocate**